cela en nombre de circonstances: au cours de conférences antérieures, dans des discours publics et des entretiens privés, je me suis permis de parler au nom de mes compatriotes et de dire à nos frères d'outre-mer : "Nous avons besoin de votre coopération. Nous vous appelons à nos conseils; venez y prendre part". Et ils ont décidé qu'ils ne sauraient évoluer dans ce sens ni adopter ce genre de fédération. Je ne prétends pas qu'ils refuseront toujours de donner leur acquiescement à cette proposition; au contraire, je suis d'avis que si ma proposition l'emportait, la création d'un conseil fédéral s'imposerait nécessairement; mais, pour le moment, au moins, la chose est impossible, et rien n'indique que ce conseil fédéral s'établisse en premier lieu. Les colonies tiennent à savoir ce qu'elles seront appelées à discuter, avant de se rendre à ce conseil. Quand l'union commerciale sera un fait accompli, ce sera là une question à discuter; mais, en attendant, la proposition alternative si légèrement formulée par sir Edward Grey n'a absolument aucune valeur. Ce n'est pas ainsi qu'on réussira à rendre l'union plus intime. J'ai, ensuite, dirigée mes efforts dans le sens de la défence impériale. Mais encore ici je me suis heurté contre les difficultés de la situation; mais je n'ai pas, pour cela, lâché prise et je suis revenu à l'idée de l'union commerciale qui nous rapprochera les uns des autres, provoquera nécessairement la création du conseil impérial, conseil qui, à la longue, accomplira beaucoup plus qu'il ne réalisera au début et fera de nous, en définitive, un empire vraiment grand, loyal et

Je pourrais ajouter à ceci les paroles que M. Chamberlain a prononcées au Congrès impérial des Chambres de Commerce, à Londres—je n'ai pas le texte ici, mais je me rappelle fort bien la pensée—et voici, en substance ce qu'il disait: "Vous deviez discuter la question de la défense de l'empire. Vous êtes, il est vrai, un Congrès du Commerce; mais le problème de la défense de l'empire n'est qu'une forme différente du problème du commerce impérial; on ne peut créer un commerce impérial sans avoir en même temps un système impérial de défenses.

Je le répète: je ne m'oppose nullement à la discussion de ce problème. Nous persistons, nous, à croire à la politique impériale telle que sir John Macdonald, sir Charles Tupper et le premier ministre actuel la comprenaient; telle que l'ont conçue et pratiquée tous les hommes d'Etat britanniques, sauf les débris du vieux parti tory du 18e siècle, dont l'administration impériale n'eut d'autre résultat que d'enlever à l'empire ses plus belles colonies, oui, sauf les descendants du vieux parti tory de Lord North et de Greenville. Conservant intacts ces principes, nous avons le droit de nous organiser, de fonder des ligues, de publier des journaux, en un mot, de faire tout en notre pouvoir pour éclairer le peuple canadien et lui faire voir la question telle qu'elle nous apparaîttout comme le député de Montmorency (M. Casgrain) le député de Sainte-Marie (M. Tarte) et tout autre de nos collègues a le

lain et de s'efforcer de la faire triompher. Aucun homme digne de siéger ici, digne de réclamer le titre de représentant du peuple canadien, ne devrait se permettre d'accuser du crime de sédition ceux qui combattent les idées, ou plutôt les idées qu'il a adoptées avec l'espoir de capter la faveur populaire.

On m'a accusé de soulever un conflit de races. Or, du jour où la guerre d'Afrique fut déclarée, jusqu'au moment actuel, je n'ai jamais demandé à un électeur de Québec de voter dans un sens ou dans l'autre à cause de son sang français. Ce que j'ai proclamé dans la province de Québec et répété en pleine ville de Toronto, c'est que nous, qui sommes essentiellement Canadiens, ne pouvions aborder les problèmes de la politique impériale avec la pensée qui guide ceux qui sont nés dans les pays de la vieille Nous n'avons qu'une patrie, le Canada, et nous envisageons ces problèmes impériaux au point de vue de notre nationalité canadienne. Voilà ce que j'ai déclaré à Montréal et à Québec, et à Toronto également. Tel est le langage que j'ai tenu pendant la guerre d'Afrique; telle est mon attitude actuelle; et je la maintiendrai jusqu'au bout, en dépit des accusations que porteront contre moi certains députés de Ceux-là, du reste, ne craignent Québec. pas d'exploiter les sentiments de race dans leur province, mais dès qu'ils touchent la terre d'Ontario, ils se montrent fort scandalisés parce qu'un Canadien-français ose proclamer qu'un million et demi de citoyens canadiens, dont les ancêtres, alors les plus forts au pays, ont conservé le Canada à l'Angleterre, ne doivent pas se laisser fouler aux pieds maintenant qu'ils sont en minorité. Voici encore ce que j'ai dit à Mont-réal, à Toronto et partout: le Canada est pays britannique, sans doute; mais comment et pourquoi ? Parce qu'un jour où les Anglais n'étaient qu'une poignée au Canada, les Canadiens-français s'engagèrent sur l'honneur à rester fidèle à la Couronne britanni-Cette parole d'honneur, ils l'ont gardée ; et ils ont préservé l'intégrité de l'em-Oui, le Canada est terre britannique; mais avant d'être anglais, il est canadien; et avant d'être fançais, il est canadien. Nous sommes prêts chaque jour à faire taire en nous la voix du sang pour le bien général de la patrie commune; et, bien que nous soyons les moins nombreux nous avons droit de dire à nos concitoyens anglais : Vous avez aujourd'hui la force du nombre; mais n'êtes-vous pas les dignes descendants de ce peuple dont on a pu dire que son esprit d'équité était le meilleur fondement de la justice? N'oubliez dons pas ce que nous avons

nous avons le droit de nous organiser, de fonder des ligues, de publier des journaux, en un mot, de faire tout en notre pouvoir pour éclairer le peuple canadien et lui faire voir la question telle qu'elle nous apparaît—tout comme le député de Montmorency (M. Casgrain) le député de Sainte-Marie (M. Tarte) et tout autre de nos collègues a le droit d'accepter la politique de M. Chamber-